

Etude des manuscrits Bourdillon.

Introduction: Notice biographique sur Léonard Bourdillon.

Léonard Bourdillon est né à Genève le 8 décembre 1725, Il y est mort le 4 mai 1802. Il fut mis en apprentissage dans une fabrique d'horlogerie chez Jean et Jean-Louis Thomeguex, et il devint horloger. En 1755 la compagnie des Coches, mécontente de Jacques Bourdillon, son chef, père de Léonard, ne voulut plus traiter qu'avec son fils, qui devint ainsi directeur des Coches et Messageries de France, allant de Genève à Lyon, dont il eut le monopole.

En 1756 il épousa Sara Besonnet, fille du professeur de théologie, qui lui donna deux filles, mortes toutes deux en ~~xxxxx~~ bas-âge, et un fils qui fut Isaac Bourdillon-Diédey. Sa femme lui avait apporté en dot une campagne située à Monbrillant, au Petit-Saconnex, où il faisait des plantations, et il possédait en ville une maison à la rue basse de la Croix d'Or. Il était donc à son aise au point de vue financier.

C'était un représentant convaincu, c'est-à-dire un libéral de l'époque. Vers la fin de sa vie il se passionna pour l'histoire de sa ville, de sa propre famille et des autres familles de Genève. C'est ce qui nous vaut cette abondance de manuscrits (il y en a 41!) que l'on trouve à la Bibliothèque Publique. Léonard prit des notes sur les ~~xxx~~ sujets les plus variés et en particulier sur l'Escalade. Il était plein de vie et d'imagination et avait même parfois un peu trop de fantaisie, ce qui rend la critique historique de ses mémoires assez ardue. J'y ai fait quelques recherches et j'ai recueilli ainsi certains renseignements qui peuvent nous faire comprendre son caractère, du moins en grande partie.

En 1768, et pendant près de trois ans, il travailla "tous les jours et presque toutes les nuits", selon lui, pour assurer du blé en suffisance à Genève, qui n'avait jamais été si près de la famine. "Il me prend la peau de poule lorsque je songe à la révolution qui pouvait arriver," nous avoua-t-il. Il réussit heureusement à pourvoir la ville et même ses voisins. En 1770 ses compatriotes le portèrent en triomphe sur leur épaules au CC où il resta jusqu'en 1792. Il eut 650 suffrages à son élection. Comme récompense de sa bonne conduite, le gouvernement lui donna, en 1771, un grand plat d'argent aux armes de la République. En plus, Léonard reçut de la compagnie des Coches sept belles pièces d'argenterie dont chacune portait l'inscription suivante: "tribut de reconnaissance de la compagnie des Coches." Il donna lui-même des récompenses à ceux qui lui avaient facilité sa tâche.

En 1780 Léonard accepta la charge d'auditeur, qu'il trouve "pésante et scabreuse". En 1782 il prit une part active au mouvement révolutionnaire qui agita Genève et mit au pouvoir les représentants. Selon l'opinion de Monsieur Burnet dans le "Dictionnaire Historique & Biographique de la Suisse", il fut de ce fait disgrâcié aux yeux du Résident de France, Hennin. Hennin influença le Duc de Choiseul qui fit mettre le nommé Cornaud à la tête des Coches et

Messageries de France, et destitua Léonard. Selon Léonard lui-même, il fut disgracié déjà en 1768, et il reprit son entreprise à la mort du Ministre, en 1771.

Léonard fut élu, presque de force, au Conseil d'Etat illégal créé par la Révolution, et cela lui réussit sans doute bien, car il nous dit dans ses mémoires: "Je m'aperçus bientôt que j'étais sorti de mon étui de chagrin pour entrer en Paradis". Il était même si optimiste à cette époque qu'il trouve que son service de Capitaine "est un véritable amusement pour un citoyen qui aime à servir La Patrie."

Lorsque les Français assiégèrent St. Gervais, Léonard quittait deux fois par jour sa compagnie pour visiter les remparts de la ville. Il grillait d'envie d'employer ses batteries contre les envahisseurs mais, ne recevant aucun ordre du Comité de Sécurité, il ne pouvait rien entreprendre. Il allait proposer de faire feu lorsqu'il se rendit compte que Genève était trahie et que les provisions manquaient. Désespéré, à des citoyens qui lui demandaient de qu'il restait à faire, il répondit: "Amenez ici deux aristocrates et deux démocrates" (il leur montra ces chefs de partis qui se trouvaient près de lui) " et faites les pendre ici sur les ponts du Rhône, à ces deux lanternes. Voilà quel est votre salut pour le présent et pour la l'avenir." Et, se retournant vers ces deux chefs - "Souvenez-vous bien des événements de 1707," leur dit-il, "et si ces horribles scènes sont renouvelées, ne vous en prenez qu'à votre lâcheté." Léonard faisait allusion aux exécutions et punitions de toutes sortes subies par les Genevois à la Révolution de 1707, alors que l'autorité n'appartenait qu'à un petit nombre de familles, qu'à une aristocratie héréditaire.

Un peu plus tard Clavière, qui devint un des chefs girondin en France et pensait peut-être déjà annexer Genève, s'approcha de Léonard et lui dit: "Monsieur le Conseiller, si vous n'êtes pas content de la commission, vous pouvez la changer." "Non, Monsieur," lui répondit-il; "Ce qui nous reste à faire c'est d'assembler un Conseil de Guerre pour faire votre procès!" Clavière lui tourna le dos et ils ne se revirent jamais.

Genève dut se rendre et l'ancien régime fut rétabli avec l'aide de la Cour de France à laquelle les aristocrates avaient fait appel, de Berne et du Roi de Sardaigne. Ne pouvant supporter cet état de choses, et étant suspect aux yeux des autorités, Léonard mit ses comptes en ordre et se retira à Lyon où il avait des amis. Là il reçut l'ordre des syndics de venir reprendre son poste d'auditeur. Il leur répondit une lettre fulminante qui fit scandale. De Genève, des amis lui écrivaient des lettres ambiguës lui disant qu'il serait en danger dans sa ville natale. On voulait même le mettre à la Bastille, lui et deux de ses amis de Lyon et de Paris.

Léonard espérait toujours un coup d'état qui lui permettrait de rentrer chez lui. Après cinq mois il apprit que Fabri lui avait pris sa place d'auditeur. Il se rendit à Genève et revint occuper son siège au Conseil, malgré les protestations indignées de Fabri qui valut l'en expulser. Léonard lui dit qu'il n'avait pas le droit de lui donner l'ordre de sortir et que sa place était à lui. Ce bruyant dialogue fut tenu en présence de deux syndics. Fabri menaça même Léonard de la prison, ce qui fit rire son adversaire, et il alla se plaindre auprès du Lieutenant Jacob de Chapeaurouge, qui ne voulut rien entendre quand il sut qu'il s'agissait de Bourdillon.

Fabri alors se tourna vers les syndics et Bonnet envoya son huissier à Léonard qui - en vrai Genvois têtue - ne se soumit pas. La situation était des plus tendue. Par bonheur, Léonard et le syndic Bonnet avaient été autrefois de très bons amis et, au lieu de se dresser l'un contre l'autre, ils s'embrassèrent avec émotion, au grand dépit de Fabri. Bonnet raconta comment on avait voulu faire à Léonard son procès le lendemain du jour où on avait reçu sa fameuse lettre de Lyon et comment, par extraordinaire, cette lettre avait tout à coup disparu. Mystère pour tout le monde, sauf Bonnet, et pour Léonard qui comprit bien vite qu'il l'avait si généreusement escamotée.

Tout s'arrangea donc aussi bien que possible et Léonard rentra au CC. En 1784 il reclama, inutilement du reste, qu'on célébrât la fête de l'Esclade. Cet usage avait été supprimé par le CC sur la demande du Duc de Savoie. Il ne fut repris qu'en 1792, pour être supprimé de nouveau de 1798 à 1813, pendant l'occupation française.

En 1786 Léonard demanda, avec le même insucces du reste, que l'on supprimât le Credo. En 1787 il fut menacé d'un procès par le CC parce qu'il n'approuvait pas la constitution de 1782.

En 1793 il fut élu membre de l'Assemblée Nationale, dont il devint le doyen. En 1796 il fut encore nommé Judge de Paix.

Léonard ne fut pas seulement un homme politique, mais aussi un homme religieux. Il considérait tous les hommes comme ses frères, et bien que Protestant, il estimait les Catholiques. Alors qu'il était aux eaux à Evian, il prenait plaisir à converser avec la Mère Abbessse et à dîner avec elle et les autres ~~xxx~~ religieuses au Couvent.

Léonard s'occupa aussi beaucoup de sa famille. ~~XXXXXXXXXX~~ Voici ce qu'il nous dit: "Le 9 septembre " (c'était en 1793) "je formai la résolution de rassembler tous les soirs la famille chez moi, excepté le dimanche, le jeudi et le jour auquel la Société" (il s'agissait de la Société de La Famille Bourdillon) "s'assemble. Mon but était de former un point de reunion de tous nos parents et amis, de les détourner de la Comédie et des Jeux Publics et de m'envirronner de tous les objets de mon amitié et de cimenter l'union et le plaisir parmi nous. Pour cet effet je fis un tableau de quarante-cinq personnes ... etc", dont il donne la liste ~~XXXXXXXXXX~~ en partie. En 1792 Léonard fut Président de la Société de Famille.

On voit déjà par ces quelques details quel immense intérêt Léonard Bourdillon prenait à toutes les circonstances de la vie. Cela donne envie de scruter les nombreuses notes qu'il a prises et nous allons en particulier nous occuper de ses récits sur l'Esclade.

L'Esclade dans les manuscrits Bourdillon.

Léonard Bourdillon a tiré ses renseignements de trois sources principales: conversations et récits de ses parents et grands-parents, papiers de famille et, enfin, registres du Conseil. Mais ce sont évidemment les traditions orales qui eurent le plus d'influence sur lui. Voici le résumé du récit de l'Esclade tel qu'il nous le donne.

Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, Abraham Bourdillon, réveillé par des bruits étranges, aperçoit des ombres mouvantes sur les murailles de la ville. Il court réveiller des parents, des ~~xxx~~ amis, des voisins, se met à leur tête, et ordonne à son frère Thomas de prendre le commandement des ouvriers de sa fabrique. En cours de route, la petite troupe croise Goulart, ministre du quartier, qui fait jurer à tous de vaincre ou de mourir. Sur le pont du Rhone ils rencontrent le syndic Philibert Blondel. Voici ce que nous dit Léonard à son sujet:— "Le syndic donna ordre à Bourdillon de se retirer, lui et son monde, disant qu'il venait de Rive et que toute la ville était tranquille ... mais voila bien les mutins de St. Gervais."... "Et moi, j'ai vu L'ennemi sur le parapet ." ... "Est-ce qu'ils ont des ailes pour monter les murailles?" A ces mots Bourdillon, encore plus alarmé du danger que courait la Patrie, lui présenta son mousqueton et lui dit: "Si vous ne faites pas sonner l'alarme, je vous brûle la cervelle!" "Eh bien, qu'on sonne l'alarme", dit alors Blondel."

Pendant ce temps les ennemis ont envahi le corps de ~~ix~~ garde de la Monnaie, et les six hommes de service ont fui et se trouvent dans une mauvaise situation. Abraham vient les tirer d'affaire, et il envoie son frère Thomas délivrer la maison Piaget des Savoyards qui l'assaillent.

La Porte Neuve aussi vient d'être attaquée et le pétardier, Picot, est écrasé par la herse avant d'avoir pu allumer son pétard. Abraham encourage sa troupe par un grand cri: "Genevois, frappez d'estoc et de taille, et frappez fort!" L'ennemi est repoussé jusqu'au bas de la Tertasse. Des citoyens arrivent à la rescousse. Ce renfort subit, le son de la Clémence ~~de~~ de la cloche d'argent, le bruit des tambours et des trompettes, le tocsin partant des cloches des remparts, tout cela épouvante les Savoyards qui courent aux murailles. Un coup de canon, partant du Bastion de L'Oie, met à bas la plupart de leurs échelles. Affolés, ils sautent le mur et viennent s'écraser dans les fossés qui entourent la ville. Les troupes ennemies, massées dans Plainpalais, prennent ce coup de canon pour l'effet du pétard de la Porte Neuve. Elles accourent avec entrain mais se rendent vite compte du triste état où se trouvent leurs frères d'armes.

Les Genevois luttent encore avec acharnement pour reprendre la Porte Neuve. C'est là que tombent le plus grand nombre de leurs héros. Abraham fonce alors de nouveau sur l'ennemi qui, sous ce coup terrible, se replie et se range en bataille au pied de la Treille.

Il y a un court instant de répit pendant lequel les adversaires s'observent. Les Genevois sont en minorité. A ce moment critique accourt une bande de jeunes gens, de douze à quinze ans qui, appelant à grands cris le capitaine Bourdillon, viennent se mettre sous ses ordres. Budé descend la Treille. Il amène aussi du renfort. Le combat s'engage. C'est une boucherie. Ici se place dans le récit l'épisode de Sonas que je transcris tel quel:—

"Sonas avait reçu une blessure à la jambe. Budé saisit le moment où il le vit chanceler pour lui dire: "Rendez-moi votre épée, c'est pour la dernière fois que je vous somme d'être mon prisonnier". Alors Sonas demanda sûreté pour la vie. Budé la lui accorda sur sa parole d'honneur et lui jura, foi de gentilhomme, qu'elle serait ensûrete. Sonas lui remit son épée. Budé l'entraîna dans l'écurie de Jean de Vérace, son frère, d'où il le fit porter chez lui."

Les Savoyards sont enfin mis en déroute, bien qu'eux aussi aient reçu du renfort. Le canon tonne encore et renverse ce qui reste des échelles. Les ennemis sont définitivement vaincus. La ville se calme peu à peu. On compte les blessés. Et voici la suite de l'épisode de Sonas:

"Mais Sonas n'y est pas," dit Bourdillon. "Mon frère, quatre hommes à moi!" Il se rend chez Budé, qui lui refuse Sonas en disant: "Capitaine, je lui ai donné ma parole d'honneur et lui ai juré foi de gentilhomme qu'il aurait la vie sauvée." "Colonel, si les catholiques ne gardent pas la foi aux hérétiques, à plus forte raison un homme d'honneur tel que vous ne doit pas la garder à un scélérat tel que lui. Mais, enfin, vous ne l'aurez pas cédé, il vous sera enlevé. A-t'il été pansé?" "Oui". "Il suffit." Et les quatre ouvriers l'emportèrent."

Bourdillon exhorte ses compagnons à aller demander justice aux syndics. Le Conseil convient qu'on ne peut plus envisager les prisonniers comme des ennemis, mais comme des "voleurs de nuit, des parjures et des assassins. Il fait proclamer que les ennemis cachés doivent être livrés, sous peine de mort pour ceux qui les hébergeraient. Les 54 morts ennemis et les 13 prisonniers sont décapités et leurs têtes sont exposées sur le Bastion de l'Oie. Leurs corps sont jetés au Rhone, sauf celui de Sonas, que sa femme vint réclamer plus tard.

Blondel veut se venger d'Abraham. Il le mande au Conseil et l'accuse de l'avoir menacé de son arme. Abraham rend son épée et il est emprisonné. Mais, dès qu'ils apprennent cette nouvelle, des amis viennent se porter garants pour lui, l'un des sauveurs de la Patrie, et Abraham est remis en liberté. Il va réclamer son épée au Conseil: "Je viens redemander mon épée, puisqu'elle a fait ma justification. Mais voilà votre condamnation." Et, fixant Blondel, il lui dit: "Comment pouviez-vous ignorer ce que tout le monde savait?"

Léonard nous décrit aussi le lendemain de l'Esclade: "Lorsque le jour vint éclairer le théâtre de la victoire, on lui amena (à Abraham) Théodore de Bèze. Ce vénérable vieillard était si surchargé d'années qu'il n'avait rien ouï du tintamarre de la nuit. Il fut si ému du récit pathétique que lui en fit notre héros que, quoiqu'il ne pouvait plus prêcher, il recueillit ses forces, fit inviter le premier Syndic de faire sonner la Clémence, et se rendit à St Pierre, qui fut bientôt rempli de femmes, d'enfants et de vieillards. Il adressa au Ciel une action de Grâce si vive et si pénétrante que tout l'auditoire, qui était à genoux, poussait des sanglots étouffés dont le murmure fit éclater le reconnaissance avec plus de vérité que ne pouvait faire la musique du plus brillant Te Deum. Puis il les fit lever et leur fit chanter debout le Psaume 124, qui semblait avoir été composé pour ce beau moment. "Il fut toujours chanté depuis et je ne l'ai jamais chanté qu'avec transport", dit Léonard.

Le lendemain on institua un Jeûne solennel et on apposa dans l'Hôtel de Valle l'inscription suivante, gravée dans la pierre en Latin: "Combattez pour vos autels et pour vos foyers, le Seigneur vous a délivrés le 12 Decembre 1602".

L'inhumation de tout les héros de l'Esclade eut lieu au cimetière du Temple de St Gervais. Il fut somptueux, et Léonard le décrit comme s'il l'avait vu, avec une profusion de détails.

Enfin, comme conclusion à son récit, Léonard loue Dieu d'avoir accordé une délivrance miraculeuse à la Ville de Genève.

Dans ce long récit que je viens de résumer, on a pu voir que c'est Abraham Bourdillon qui a tout fait; c'est lui qui a donné l'alerte, qui a mis les Savoyards en fuite, qui a fait exécuter les prisonniers et c'est même à lui qu'on a amené Théodore de Bèze au lendemain de l'Esclade. Or, ni dans le récit officiel fait par le Secrétaire d'Etat, Gautier, pour les Cantons de Berne, Zurich, Basle et Schaffhouse, le Eundi, 10 Décembre 1602; ni dans le récit de Simon Goulart, pasteur de St Gervais et historien de Genève; ni dans le récit fait à la Venerable Compagnie des Pasteurs le Vendredi 17 Decembre 1602, il n'est fait mention de ce simple soldat qu'était Abraham Bourdillon (que Léonard à tort appelle "Capitaine"). Dufour-Vernes, dans sa brochure sur "Les Défenseurs de Genève à l'Esclade", nous l'indique seulement comme un de ceux qui furent récompensés pour leur belle conduite dans la nuit du 11 Décembre.

Son rôle fut fortement grossi au cours des générations et on comprend que l'arrière-arrière-arrière-petit-fils d'Abraham, Léonard, ait présenté avec fierté son ancêtre comme le héros principal de l'Esclade.

On voit d'autre part que Léonard a été influencé dans son style par le XVIIIème siècle et surtout par la période de la Révolution. Il parle de vaincre ou de mourir, d'assommeurs, de mousquetons. Sa description du convoi funèbre conviendrait mieux à une cérémonie de son temps qu'à un enterrement fait en 1602. Tout ce passage semble être du pur Bourdillon de 1793.

Je ne sais pas où Léonard a tiré son récit sur Sonas et Bourdillon. Dans "Un détail sur l'Esclade", par Eugène de Budé, il y a un couplet du temps qui confirme que Sonas fut fait prisonnier et conduit chez un habitant de la ville:-

"Monsieur Sonas eut la jambe rompue,
Dont il fut pris et mené à la Grand Rue.
Pour éviter du peuple la fureur,
Il fut conduit chez Monsieur Salvateur."

Il est fort possible que ce Monsieur Salvateur ait été Budé de Ver/ace. Goulart nous dit, dans ses "Autres Particularités Touchant l'Esclade", que Sonas, Chaffardon et d'Attignac furent tirés d'une maison proche de celle de Budé. Mais nulle part on ne parle de l'intervention d'Abraham pour obtenir l'exécution de Sonas, si ce n'est dans le manuscrit Bourdillon. A vrai dire, cela paraît peu probable. Je ne crois pas qu'un simple soldat comme Abraham ait pu avoir une influence sur un de ses supérieurs en grade.

Quant à Philibert Blondel, il fut effectivement accusé de haute trahison, devant le Conseil, mais bien après l'Esclade. L'historien Spon, dans son "Histoire de Genève à la fin du XVIIème siècle," rapporte que le Syndic Blondel fut condamné, en 1604, à 2,000 écus d'or d'amende, pour le paiement duquel on lui saisit ses moulins; puis à 2,000 autres écus d'or; qu'on le dégrade du Conseil des Vingt-Cing; qu'on lui fit son procès; qu'on lui applique la question et qu'il fut enfin écartelé au Molard en 1605.

7

Dans aucun des textes déjà cités, pas plus qu'en ce texte-ci, on ne trouve un mot sur les incidents entre Abraham et Blondel, soit avant l'Esclade, soit après. M. Chatelan, dans son étude détaillée de Philibert Blondel, ne mentionne pas plus ces faits. Mais il est très possible qu'une tradition orale exacte ait subsisté d'Abraham à Leonard, et pour ma part je crois que ce qui concerne la Syndic Blondel dans le manuscrit Bourdillon est fondé.

Je n'en dirais pas autant pour le passage sur Théodore de Bèze. Esaie Colladon nous rapport dans son journal, écrit à l'époque de l'Esclade, que que c'est le pasteur de la Faye qui explique la Psaume 134, et qu'il n'y eut pas de service extraordinaire le lendemain de l'Esclade. Pour Goulart, le Psaume 124 fut chanté dans les trois temples au culte habituel de huit heures du matin. Le rapport de la Compagnie des Pasteurs ne parle pas davantage de Théodore de Bèze. Pas contre, l'historien Jean-Antoine Gautier écrivait au début du XVII^e siècle:-

"On dit que Théodore de Bèze, qui était dans sa 83^me année, n'entendit point le bruit de l'Esclade, et qu'il fut fort surpris quand on le mena voir, le lendemain, les morts jonchés le long de la Corratèrie. Quoiqu'il ne prêchât plus, il ne laissa pas de monter en chaire ce jour-là. Il fit chanter le Psaume 124, ~~qui s'est~~ qui s'est toujours chanté depuis à pareil jour."

Jean-Antoine Gautier devait avoir emprunté ce passage à Spon qui, dans son Histoire de Genève, rapport ce qui suit:-

"On dit que Théodore de Bèze, qui vivait encore accablé d'années, n'entendit point le tintamarre de l'Esclade et le bruit du tocsin et qu'il fut tout étonné qu'on le mena voir le lendemain tous ces morts jonchés le long de la Corratèrie. Il ne prêchait plus, mais il ne laissa pas de monter en chaire et fit chanter le Psaume 124 qui s'est toujours chanté depuis ce jour-là."

Ces deux récits sont, pour ainsi dire, identiques. On n'en connaît pas la source. Ils ont très probablement été inventés. Léonard les aura lus et il aura peut-être aussi été influencé par un des quatrains du chant "Allons, Citoyens, de grand coeur." qu'on chantait vers 1793, époque à laquelle Léonard écrivait ces manuscrits:-

Pendant un bruit si étonnant,
Bèze dormait profondément.
Quand le jour fut venu,
Il les vit tous pendus."

Oh la belle Esclade!

Cette tradition de Théodore de Bèze entraînant la foule à la Cathédrale s'est conservé jusqu'à nos jours et l'on voit encore de nombreuses gravures représentant cette scène.

On peut se rendre compte, par ces quelques exemples, que l'auteur des manuscrits Bourdillon a fait plus en effort de littérature qu'un récit purement historique. Il l'a fait de bonne foi, il est vrai, et c'est laissé entraîner malgré lui par son imagination. Il est bien sincère, mais trop fantaisiste, et c'est pourquoi son oeuvre doit être consulté avec une très grande prudence.